L'adresse en réponse au discours du trône a été proposée par MM. Pardee, député de Lambton (ouest), et Demers, député de St-Jean et Iberville. Le débat sur l'adresse n'a pas été extrêmement long. Les principaux discours ont été prononcés par Sir Wilfrid Laurier, MM. Borden, Foster, et Bourassa. Le discours du député de Labelle a été peut-être l'incident le plus notable de cette discussion. Au cours d'une élection partielle dans la province d'Ontario, le ministre de la justice, M. Aylesworth, avait prononcé des paroles qui constituaient une attaque personnelle contre M. Bourassa, et tendaient à représenter celui-ci comme un exploiteur de préjugés nationaux, comme un brandon de discorde, dont les idées et l'attitude étaient une menace pour les institutions britanniques au Canada. Le député de Labelle a demandé compte au ministre de ces paroles. Il s'est appliqué à justifier la ligne de conduite adoptée par lui dans la question des contingents canadiens envoyés en Afrique pour participer à la guerre contre les Boers, dans celle des droits scolaires de la minorité catholique et canadienne-française, au Nord-Ouest, et dans celle de l'observation du dimanche. Il a revendiqué avec énergie la liberté d'action et la légitime indépendance d'opinion que doit avoir tout député, surtout un député libéral. C'était à cause de sa lutte dans le comté de Québec en faveur de M. Robitaille que M. Bourassa avait été ainsi attaqué. Ni le ministre de la justice, ni aucun autre ministre ou député ministériel n'a répondu à sa justification.

Deux jours à peine après la clôture du débat sur l'adresse, le ministre des finances a prononcé son exposé budgétaire. C'est beaucoup plus tôt que d'habitude. Comme nos lecteurs se le rappellent peut-être, cette année l'exercice financier ne sera que de neuf mois; commencé le premier juillet 1906, il se terminera le 31 mars 1907. Et dorénavant nos années budgétaires se compteront d'avril à mars. C'est pour cette raison qu'à l'avenir, le Parlement fédéral sera convoqué au mois de novembre.

Le discours du ministre des finances peut être divisé en deux parties. Dans la première, l'honorable M. Fielding a exposé la situation financière du Canada au moment actuel. Dans la seconde, il a donné une esquisse du nouveau tarif que le ministère soumet au Parlement.